

Le collectif de HOROYA  
vous adresse SES VŒUX les plus chaleureux  
pour une grande Année 1995

QUOTIDIEN  
NATIONAL  
D'INFORMATION

# HOROYA

33<sup>e</sup> ANNEE

N° 4 047

DIMANCHE, 1<sup>er</sup> JANVIER 1995

PRIX : 600 FG

## Défi de violence

L'insécurité serait-elle devenue une constante de notre société ? Les faits répétés de grand banditisme que nous connaissons depuis un certain temps, nous interdisent d'esquiver la question. Aussi grave et profond que soit le phénomène qui prend les proportions d'un véritable fléau, ce serait faire preuve de pessimisme et d'aveu d'impuissance que d'admettre que notre société est prête à se soumettre, pieds et poings liés à la violence que tentent de lui imposer des individus dont c'est devenu une norme de comportement.

Rien, absolument rien, ni dans notre culture, ni dans notre histoire ne prédispose la Guinée à basculer dans la spirale de la violence dont personne ne peut prévoir jusqu'où elle nous conduira, alors que patiemment depuis des années, tous les acteurs de la vie nationale, gouvernés et

Par Ibrahima Cissé

gouvernants, s'emploient à construire en Guinée, une démocratie qui donne libre cours à la liberté d'entreprise, et encourage l'initiative privée. Cette démocratie, qui ouvre les portes de la Guinée et qui nous forge une place responsable parmi les Nations du monde, ne peut être synonyme de violence, de banditisme ou de tout autre travers.

C'est pourquoi, la défense de nos acquis, en particulier, la culture démocratique qui nous enrichit de son essence propre à la concertation, au dialogue, à l'acceptation des différences, nous interdit de croiser les bras et de subir la loi des malfaiteurs.

Restaurer la sécurité des personnes et des biens est aujourd'hui, un défi, une tâche de première urgence à laquelle, personne d'entre nous n'a le droit de se dérober. Au contraire, cette lutte contre le nouveau mal qui ronge notre société, se pose et s'impose à nous comme un devoir prégnant. Dans cette lutte, il est, sans doute, conséquent de chercher où se trouve les racines du mal, d'en déterminer les causes profondes, afin de mobiliser les moyens indispensables à son éradication. Ce ne serait qu'une entreprise salutaire est utile, parce qu'il ne faut jamais perdre de vue que, selon le Président Lansana Conté, « sans sécurité, il n'y a ni paix ni démocratie, encore moins de développement ».

Développement ? C'est le maître-mot. Si une nouvelle conscience doit naître chez les Guinéens, au moment où nous faisons nos premiers pas dans l'ère de la 3<sup>e</sup> République, c'est bien celle du développement. Construire le pays pour en faire un havre de paix où il fait bon vivre ne saurait incomber à personne d'autre qu'aux Guinéens et rien qu'aux Guinéens que nous sommes. Personne ne viendra construire notre pays à notre place, aime à dire si justement le Chef de l'Etat. Dans ces propos, il y a tout un appel à effectuer le sursaut indispensable à la qualification de nos actions quotidiennes qui doivent toutes, porter l'estampille du développement en lieu et place de ce que nous vivons actuellement de dégradant et de frein à tout progrès.

L'année 1995 qui commence doit être l'année du travail constructeur, dans une Guinée, marchant avec application au rythme de sa démocratie qui se veut participative, ouverte, créatrice. Une démocratie qui monte et grandit et avec elle, toute la Guinée.

Bonne et heureuse année !

# 1 9 9 5

## Message à la Nation du Chef de l'Etat



# Combattre sans merci, l'insécurité

A l'occasion du Nouvel An, le Chef de l'Etat, M. Lansana Conté qui entame la 2<sup>e</sup> année de son quinquennat a rappelé avec force les exigences du moment en précisant les grands défis à relever pour la réussite complète de sa mission. Face à l'insécurité rampante que le Gouvernement doit liquider sans complaisance, le Président de la République a insisté « sur l'application de la loi dans toutes ses rigueurs ».

(Pages 2, 3)

Adresse du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion du Nouvel An 1995

# "Le gouvernement est déterminé à mener un combat sans merci contre l'insécurité..."

## Guinéennes, Guinéens

Le programme de mon quinquennat est connu. L'attitude faite de compétence, d'honnêteté, de responsabilité, en un mot d'engagement politique que j'exige de mes collaborateurs a été exposée.

Notre politique extérieure sera toujours active, faite de réalisme, de franchise, de loyauté et de dignité. Elle continuera à favoriser le processus d'intégration sous-régionale et régionale, à renforcer



la coopération internationale fondée sur le respect mutuel, la défense de la paix et de la justice. Nous assumerons nos responsabilités et nos engagements partout où il faudra défendre les droits légitimes des peuples et au sein de toutes les Organisations africaines et internationales.

Tout cela ayant été déjà abordé dans mes différents discours de l'année écoulée, il ne me semble pas opportun d'y revenir longuement.

En effet, en dépit des acquis économiques, sociaux, culturels, politiques et institutionnels indéniables, les populations guinéennes continuent à éprouver des difficultés diverses et sensibles qui exigent des solutions concrètes et dont les effets doivent se faire sentir immédiatement. Il s'agit des problèmes de sécurité, de prix, de la gestion des produits de première nécessité, d'énergie, d'assainissement, etc...

## LA SECURITE? UNE AFFAIRE DE TOUS

### Chers compatriotes,

Notre pays se trouve particulièrement confronté à de sérieux problèmes de sécurité, notamment dans ses agglomérations urbaines et principalement dans sa capitale, Conakry.

Ainsi, malgré la présence sur le terrain des services de sécurité, des bandes armées commettent, parfois en pleine journée, dans nos quartiers des vols à main armée, des braquages et même des crimes souvent impunis.

Une telle situation dont les causes ont déjà fait l'objet d'exposés doit être vigoureusement combattue. La politique

d'ouverture de notre pays et son hospitalité ne doivent pas être perçues comme une politique de porte ouverte au banditisme et à la criminalité.

C'est pourquoi, conscient que toutes les mesures de réformes et de développement seront sans effet si la vie et les biens des citoyens ne sont pas protégés, le gouvernement est déterminé à mener un combat sans merci contre l'insécurité qui ne saurait s'installer dans notre pays.

Des mesures sont déjà prises visant toutes à mettre hors d'état de nuire les hordes de criminels qui sillonnent nos quartiers et troublent la quiétude des citoyens.

J'insiste particulièrement sur l'application effective de la loi dans toutes ses rigueurs. Toutes les sentences prononcées doivent être immédiatement appliquées.

Quant à l'Armée, elle doit concrétiser l'engagement qu'elle a pris le 1er Novembre 1994: reprendre effectivement en main la formation civique des militaires qui doivent être désormais des modèles dans le respect des lois et des institutions républicaines.

Mais la bonne volonté la plus grande du gouvernement et l'organisation la plus sophistiquée dont on pourrait doter les services de sécurité, ne suffiraient pas à éliminer ce fléau si les populations ne commencent pas par considérer que la sécurité, c'est aussi leur affaire. Chaque Guinéen doit s'impliquer dans cette lutte en apportant un soutien constant aux services de sécurité. Les élus locaux, les jeunes des quartiers doivent s'organiser pour jouer leur rôle, dénoncer les malfaiteurs et les mettre à la disposition des

services compétents. Tout développement, tout progrès est à ce prix.

## TROUVER DES SOLUTIONS AU PROBLEME DES JEUNES

C'est le lieu d'évoquer le cas des jeunes.

Nous savons que même dans les pays les plus avancés, il n'y a pas de remède magique à ce problème.

Les mesures préconisées par le gouvernement reposaient jusqu'ici principalement sur l'intervention du secteur privé pour résoudre leur problème d'emploi.

Elles n'ont pas donné les résultats escomptés. Il est donc plus que temps de réfléchir profondément à ce drame national pour lui trouver des solutions concrètes y compris le développement de l'emploi rural.

J'invite une fois de plus toutes les autorités compétentes, publiques et privées, à se concerter afin que cette fraction importante de notre société ne soit exclue du progrès et du bien-être que nous ambitionnons pour notre peuple.

## SOULAGER LE PANIER DE LA MENAGERE

Une autre préoccupation de nos populations est au cœur de nos priorités: soulager le panier de la ménagère.

La libéralisation des initiatives privées définie dans le Discours programme du 22 décembre 1985 a fait disparaître le régime d'homologation des prix du secteur du commerce laissant la liberté aux privés de les fixer selon la loi de l'offre et de la demande.

Pour des raisons diverses, cette option irréversible a provoqué quelques conséquences négatives, en particulier une flambée des prix des produits de première nécessité.

Sans imposition d'entraves administratives au détriment de qui que ce soit, le gouvernement s'employera, en 1995, à lutter particulièrement contre toutes les pratiques frauduleuses à l'exportation, à l'importation, à la distribution et veillera également à ce que la concurrence et la liberté des prix s'exercent dans la loyauté et le respect de toutes les parties en présence.

Pour ce faire, il examinera incessamment une loi dont le projet a été approuvé

## Adresse du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion du Nouvel An 1995

par le CTRN. Une fois promulgué, ce texte régira désormais le comportement des uns et des autres.

Mais cela ne résoudra pas le problème fondamental. Notre dépendance du marché extérieur prend des proportions de plus en plus inquiétantes au regard du déficit intérieur qui s'évalue à près de 40% des besoins nationaux.

### A LA RECHERCHE DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

L'autosuffisance alimentaire ne peut résulter que d'une volonté politique. Les populations guinéennes peuvent s'autosuffire en consacrant la plus grande part de leurs activités productives à l'agriculture, à l'élevage.

En tout état de cause le gouvernement continuera à agir sur la production par :

- L'extension des services de vulgarisation agricole à l'ensemble du territoire national en mettant l'accent sur les zones à haut potentiel de production rizicole.

- L'amélioration de la mise en valeur des périmètres aménagés par la diffusion de thèmes techniques adaptés et par l'assistance-conseil des paysans en gestion de l'eau et autres techniques d'entretien.

- L'accentuation des travaux de recherche agronomique dans le domaine rizicole, notamment sur la riziculture pluviale qui est à même de donner dans l'immédiat des résultats importants dans le domaine de la production.

- La mise au point des variétés améliorées de riz pluvial adaptées au calendrier agricole et aux activités multiples du pays.

Dans le domaine du crédit, il doit être envisagé la transformation des actuels réseaux en de véritables banques susceptibles d'accroître et de diversifier les prestations fournies au monde rural.

Le système devra pouvoir dépasser le niveau des services de crédits de campagne pour accorder des crédits à moyen et long termes aux paysans afin de stimuler la production.

### Chers compatriotes,

Tout bien-être physique et moral n'est possible que dans un environnement sain. Or, la problématique de l'assainissement de nos centres urbains et de la ville de Conakry devient de plus en plus complexe en raison de l'accroissement constant de la population.

C'est pourquoi, les autorités locales de la capitale (Conseils communaux, conseils de quartiers, Conseil de ville) doivent se concerter pour l'élaboration et la mise en œuvre immédiate d'une politique cohérente d'assainissement moral et physique de leurs entités.

Une fois cette politique dégagée, les charges clairement définies, les interventions des collectivités connues, l'on peut alors faire appel aux populations et même à l'Etat pour une contribution à la mise en œuvre des décisions prises.

Tout doit être entrepris pour que durant le mois de janvier 1995, les solutions les plus judicieuses soient trouvées pour améliorer la qualité de l'environnement de notre capitale et de nos centres urbains en attendant le parachèvement des négociations avec les bailleurs de fonds.

S'agissant des voies de communication dont l'état avait créé quelques désagrèments, il est heureux de constater que la reprise des travaux permet de renfor-

cer la capacité de l'important réseau routier réalisé depuis 1984.

Le gouvernement accélérera les actions en cours, à savoir: le programme d'élimination des points critiques, l'achèvement de la route Mamou-Kankan, la réhabilitation des voiries urbaines dont celles de Conakry qui a débuté, la construction et le bitumage des transversales T1 T2, T4-Sud, la Route Le Prince, etc...

Il s'attellera à la mobilisation d'un peu plus de ressources financières additionnelles pour l'entretien de manière satisfaisante des routes bitumées et en terre du réseau national et régional.

Il veillera enfin à la mise en œuvre effective du programme triennal 1995-1998 ou Projet sectoriel routier consistant en la poursuite des actions en cours et en la construction des nouvelles routes financées.

La réalisation de ces actions programmées aura des impacts positifs certains. Entre autres: la création de conditions favorables à la croissance économique du pays en favorisant les différents courants d'échanges commerciaux et l'amélioration des conditions de vie des populations.

### RELEVER LE DEFI ENERGETIQUE

Pour ce qui concerne l'énergie, l'achèvement des travaux du projet Samankoun prévu durant le premier semestre 1995, la réhabilitation des huit groupes thermiques des centrales de Tombo 1 et 2 d'ici juin 1995 et le démarrage des travaux de Garafiri, pour ne citer que ceux-là, restent un gage certain pour la couverture des besoins d'électricité de notre pays à partir de 1998.

En outre, l'entrée dans sa phase d'exécution du Projet d'eau des 7 villes et le financement du projet d'adduction d'eau potable pour les villes de Coyah et Dubréka dont le début des travaux est prévu pour le mois de septembre 1995, feront très prochainement augmenter le nombre de villes desservies et amélioreront les réseaux de distribution d'eau potable.

L'amélioration des conditions de travail de notre Armée nous préoccupe également. Certes, la priorité a été accordée à la reconstruction du Camp Almamy Samory Touré qui a débuté avec une planification initiale de cinq ans.

Malheureusement, les contraintes budgétaires et les turbulences régionales ont amené le gouvernement à redéfinir de nouvelles priorités depuis 1990. Le moment est venu de finaliser ce projet, de programmer la rénovation des autres camps, de créer de nouvelles casernes et de renforcer l'équipement. La réalité du jour et les menaces qui se profilent nous imposent des contraintes obligatoires auxquelles l'état doit faire face. La sécurité de la nation en dépend.

### Chers compatriotes,

Vous conviendrez avec moi que malgré quelques difficultés inhérentes à toute mutation de grande envergure comme celle que nous avons engagée depuis 1984, le pari du développement sera gagné: les structures d'accueil sont appropriées et nous restons tous convaincus que plus la démocratie est garantie dans la liberté, plus vite sera le développement économique et social qui éloignera la pauvreté, la misère, l'analphabétisme et l'irresponsabilité.

J'en veux pour preuve, la quiétude qui

régne dans le pays depuis les élections présidentielles du 19 décembre 1993. Tous, vous avez œuvré à démontrer encore une fois que la Guinée est une et indivisible, malgré les déchirements, les crises et même la guerre civile qui avaient été prédits. Tous les patriotes conscients sont désormais convaincus que la Guinée ne peut prospérer et jouer son rôle sur l'échiquier international que dans la paix et la concorde de ses fils.

Faisant suite aux présidentielles, les élections législatives prochaines viendront couronner la mise en œuvre du processus de démocratisation engagé dans notre pays. Elles font l'objet d'une préparation patiente et méthodique depuis février 1994. Dès que les listes et cartes électorales seront disponibles, le gouvernement fixera la date et les élections se dérouleront conformément aux dispositions de la loi.

Vous choisirez alors en toute liberté vos députés parmi les candidats désignés par les partis politiques agréés.

A cette occasion, chaque Guinéen devra faire preuve de patriotisme et privilégier l'intérêt national. Il devra promouvoir la tolérance et la compréhension afin que le scrutin se déroule à la satisfaction de la grande majorité des populations.

### LIQUIDER LES GUERRES INTER-AFRICAINES

#### Chers compatriotes,

Je ne terminerai pas ce message de paix et d'espoir sans aborder un drame qui fait particulièrement la honte de notre continent.

En effet, plusieurs parties de notre monde, dont maints pays africains, se consomment malheureusement dans des guerres civiles.

Nous resterons ouverts aux initiatives tendant à liquider toutes ces guerres fratricides, en particulier celles qui se déroulent à nos frontières, au Libéria et en Sierra-Léone.

Mais nos voisins doivent savoir qu'il leur revient, en premier lieu, d'exprimer concrètement leur volonté politique dans la bonne direction.

Je souhaite, qu'avec l'aide de Dieu, l'OUA, l'ONU, les Organisations humanitaires, les bonnes volontés de par le monde, persévèrent pour éteindre tous ces foyers de tension.

#### Guinéennes, Guinéens,

Si chacun de nous accepte sa part de sacrifice dans la discipline, l'année 1995 doit nous permettre d'asseoir définitivement les bases d'un système de développement renouvelé que nous voulons construire et qui, avec l'aide de Dieu, redonnera l'élan nécessaire à l'expansion de notre économie, au raffermissement de nos institutions et à l'épanouissement de notre culture.

Au seuil de la nouvelle année, je souhaite, à vous tous, les meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Que Dieu le Tout-Puissant bénisse et protège la Guinée, notre Guinée à tous!

Amen!

Vive la République

(Les intertitres sont de la Rédaction)

# L'année politique

## La marche pour demain

Rétablir la sécurité des hommes et de leurs biens, et préparer les législatives dans le sens de l'engagement pris devant le peuple, demeurent l'enjeu prioritaire de ce début d'année et des mois à venir. Ce temps doit à tout prix être utilisé à bon escient pour contrer la montée de la criminalité, du grand et même du petit banditisme qui, lui aussi, tue des innocents depuis que les pick-pockets ont commencé à «opérer» par étranglement. Parce que si les temporisations et les hésitations persistent le cours des événements risque de ressembler à un marathon où d'autres questions, plus graves peut-être, viendront se greffer à l'essentiel qui exigera dès lors une révision des données.



Les leaders de l'UNR et du PUP se félicitant de la signature de la Déclaration commune

marquants ont ponctué la marche de la Guinée où rien n'est plus comme avant. Le vent de la démocratie souffle sur le pays pour le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La haine et les divisions nées de l'intolérance et de l'ethnocentrisme étriqué qui, par moment, ont menacé la paix et même l'intégrité territoriale du pays ont fait place à plus de compréhension. Les fossés de la discorde se rétrécissent, même si l'on est encore loin d'une concorde totale qui du reste est difficile à réaliser.

Malgré les plaintes de certains leaders politiques suite à leurs visites agitées à l'intérieur du pays, la vie est donc vivable dans les localités jadis infectées par le virus de la division, de la tension et de la peur du lendemain. Le réalisme politique a fait place à l'intransigence aveugle. Ce, à la grande satisfaction des Guinéens de toutes les sensibilités puisque le pays qui avait tangué dangereusement a retrouvé l'équilibre que chacun appelait de tous ses vœux.

Dans cette voie, l'événement le plus marquant fut sans aucun doute la Déclaration commune signée le 26 août par le Parti de l'Unité

et du Progrès (PUP), dont le candidat fut le grand vainqueur des présidentielles et l'Union pour la Nouvelle République (UNR).

Une Déclaration qui aura fait couler beaucoup d'encre et de salive et qui sanctionnait de longues semaines de négociations entreprises à l'initiative de l'UNR «Un acte historique aux yeux de tous ceux qui ont vécu les turbulences du processus de démocratisation de la vie politique en Guinée».

L'autre événement majeur de l'année aura été la restructuration du Gouvernement qui est passé de 17 à 27 membres dont les actions convergent toutes vers «le renforcement de l'Etat de droit, le respect des institutions républicaines, le renforcement de l'unité nationale».

Par l'Acte du 23 août donnant la composition partielle du Gouvernement, le Chef de l'Etat a clairement indiqué qu'il reste fidèle à sa propre philosophie: le changement dans la continuité. Et la présence de quatre femmes dans l'équipe est suffisamment éloquente quant à la volonté de l'homme du 3 Avril d'associer à la prise des décisions la majorité du peuple

à savoir: la couche féminine dont l'apport au bien-être et à l'équilibre du pays ne s'aurait être occulté.

Pendant ce temps, les formations politiques attendent la date des législatives que prépare activement d'ailleurs le Ministère de l'Intérieur qui vient de boucler la révision des listes électorales. Mais aucune d'elle ne reste les bras croisés. Meetings, réunions et conférences de presse se succèdent à Conakry et dans les Préfectures où personne ne fait de cadeau à l'autre. C'est de bonne guerre. Chaque Parti désirant présenter des candidats aux législatives travaille d'arrache-pied pour distancer ses concurrents.

Pour sa part, le Gouvernement qui entend pratiquer une politique d'austérité financière susceptible de générer l'économie de nos ressources, consolide l'unité nationale retrouvée. Il veille à la mobilisation des ressources, s'emploie à la juste répartition du patrimoine existant par le biais d'une décentralisation effective, à la restauration de l'autorité de l'Etat aux fins d'instaurer le climat de sécurité indispensable à l'exercice de la démocratie et au travail générateur du bien-être individuel et collectif. Et tout laisse à penser que dans le cadre de la liquidation de la situation préoccupante créée par les bandits, les forces publiques qu'il faut, seront requises, et que désormais la loi sera rigoureusement appliquée. C'est, nous semble-t-il, la meilleure manière d'appuyer sur l'accélérateur dans la réalisation du programme quinquennal que le Président Conté a présenté au peuple.

Mamadou Saliou Baldé

## Assainissement du Fichier de la Fonction Publique

### L'opération de tous les espoirs

La Fonction Publique guinéenne revient de loin. Hier avec un effectif hors normes, une structure qui brillait par le manque de la filière des carrières, un mouvement incontrôlé de la masse des «agents», notre Fonction Publique jurait simplement avec le développement.

Les efforts d'assainissement entrepris depuis l'aube de la Deuxième République ont fait leur chemin même si des incohérences ont été souvent constatées dans la mise en œuvre de certaines politiques de redressement en la matière. Une opération qui a presque démarré sur des chapeaux de roue mais qui a connu ses moments d'attermoisement avec à la clé la présence quasi massive et permanente dans les locaux du Ministère de la Réforme Administrative et de la Fonction Publique, de nombreux agents. Et pour cause: la régularisation et le suivi des différents avancements. Des actes pourtant, qui consacrent des droits. Et rien d'autre.

Ainsi les attroupements avaient cours à heures ouvrables dans ce Département allant jusqu'à empêcher nos administrateurs de la Fonction Publique de s'occuper de l'utile: 80% de ceux qui venaient n'avaient de motif que la régularisation de leur situation administrative.

Désormais, cette image terne de notre Fonction Publique appartiendra au passé. D'ores et déjà, en effet, des équipes techniques du Ministère de la Réforme Administrative et de la Fonction Publique sont à pied d'œuvre dans les Départements ministériels et à l'intérieur du pays avec pour mission de mettre au point un Fichier de la gestion administrative FGA. Grande première en Guinée et dans la Sous-région, cet élément de rationalisation va fortifier le nouveau système de gestion et en ajouter à la qualification de nos administrations.

Il s'agira donc de régulariser à main levée donc sur place la situation administrative des fonctionnaires et d'assainir le Fichier de gestion administrative de la Fonction Publique. Tous les renseignements afférents à la vie administrative du fonctionnaire seront consignés et soumis à l'analyse.

Les opérations qui s'effectueront sur place au niveau des Ministères, Hauts Commissariats, Gouvernements, Préfectures et Communes permettront d'en-

gendrer certaines informations. Et ces informations produites par les différentes missions vont être contrôlées par une Commission d'Audit. Ce constat étant un repère, il s'agira pour l'Audit de les comparer à ce qu'il y a déjà comme informations antérieurement disponibles.

C'est à partir de là que les cas sonnants vont être validés et enregistrés.

Cela veut dire simplement que tous les fonctionnaires auront leur situation administrative régularisée en 1995. Pas un seul cas ne sera négligé. C'est d'ailleurs, ce que M. Billy Nankouma Doumbouya, Directeur national de la Fonction Publique et Président du CA de l'Observatoire des Fonctions Publiques africaines, saura qualifier de moments décisifs de la recherche de la qualité dans la vie de notre Fonction Publique.

L'impact financier d'une telle opération n'a pas été négligée. Des simulations possibles concernant tous les cas de figures ont accompagné les dossiers de

mise en œuvre de cette politique. C'est dire donc que le fonctionnaire devra pouvoir apprécier cet effort gigantesque du gouvernement car, de pareilles mesures n'existent nulle part qu'en Guinée.

Aujourd'hui l'effectif des fonctionnaires et contractuels permanents est de 52 009.

De cette masse, tous les cas de retards dans les avancements seront mis à jour, pourvu que le fonctionnaire soit présent et actif à un poste.

M. Lamarana Diallo, Chef du Service informatique est optimiste quant à l'aboutissement heureux de l'opération qui demeure incontournable pour le salut de notre Fonction Publique.

De l'autre côté, il faut se rendre à l'évidence que nos Fonctions Publiques coûtent plus chères qu'on en a les moyens. Il s'agit donc pour le fonctionnaire de mesurer l'impact des nouvelles dispositions sur sa vie professionnelle et d'en assumer ses responsabilités par un travail productif de qualité.

D'ores et déjà, l'opération suscite des espoirs et procure de grandes joies. Ce n'est que justice rendue à des situations jadis connues pour leur incongruité.

L'espoir est donc que le fonctionnaire remis dans ses droits saura s'élever à la hauteur de sa tâche en s'employant à qualifier notre administration, qui se veut tournée vers l'avenir.

Mamady Wasco Kélita

M. Jean Marie Doré Secrétaire Général de l'UPG à la presse

## "Aucun parti politique ne sera majoritaire à la future Assemblée nationale"

Au cours d'une conférence de presse donnée au siège de Parti à Donka, M. Jean Marie Doré, un des candidats malheureux aux élections présidentielles de décembre 1993 a affirmé qu'aucun parti politique ne peut se targuer d'être majoritaire au sein de la future Assemblée nationale.

Sans insister sur ce point, il s'est réjoui de «la nouvelle mentalité politique qui commence à s'installer en Guinée depuis la fin des élections présidentielles».

A propos, M. Doré a souligné que tous les lea-

ders politiques, après l'Arrêt de la Cour Suprême proclamant le Président Lansana Conté vainqueur, se sont attelés aux préparatifs des prochaines législatives.

... Cela prouve que l'opposition est devenue responsable et veut éviter à la Guinée le chaos...

"On constate aussi le gouvernement laisse les mains trop libres aux banques commerciales et autres opérateurs économiques qui exportent tout, y compris leurs chiffres d'affaires».

Là-dessus il a précisé que «la Guinée n'a pas une

doctrine de marché, et cette situation est moins une question de régime politique que de gestion de l'économie nationale».

Sur le plan social, M. Doré a regretté le fait que la Guinée n'ait pu élaborer une politique de migration et d'immigration suivie. Ce qui a permis l'entrée massive d'étrangers non identifiés et qui sont souvent impliqués dans le banditisme et autres trafics de drogues. On assiste de cette façon dans les villes à la délinquance des cols-blancs» a-

til-ironisé.

Le leader de l'UPG a affirmé sans détours que, même si son Parti n'est pas assuré d'obtenir la majorité, il sera en bonne place dans la future Assemblée nationale.

A propos de la décision du Gouvernement qui n'a pas envisagé l'organisation du scrutin législatif en dehors du territoire guinéen, le leader de l'UPG trouve que les raisons sont tout à fait fondées et réalistes.

Amirou Barry

Moralisation de la gestion

«REUSSIR A TOUT PRIX»

Une interview du Ministre du Contrôle économique et financier



M. Kazaliou Baldé

La nouvelle structure gouvernementale qui marque réellement les débuts de la troisième République, comporte une création de taille. Il s'agit du Ministère de la Présidence. Chargé du Contrôle économique et financier. Traduisant le souci du Chef de l'Etat de moraliser la gestion économique, l'action de ce Département «sur le terrain» devrait logiquement aboutir à des résultats dont l'essence est de donner une image rayonnante à notre économie.

Nous avons rencontré, M. Kazaliou Baldé, responsable de ce Département.

Il nous dit ici comment il voit l'avenir.

**HOROYA :** Monsieur le ministre, peut-on savoir ce qui justifie la création du Ministère chargé du Contrôle économique et financier ?

**M. Kazaliou Baldé :** En raison de tout ce qui se passe dans la gestion des deniers publics, le Président de la République a jugé nécessaire de remettre le Ministère du Contrôle économique et financier. Objectifs : renforcer ce Département

ment tout en l'institutionnalisant sur toute l'étendue du territoire national.

Il s'occupe essentiellement de s'assurer de la cohérence des dépenses publiques en conformité avec le programme de développement national. C'est-à-dire la cohérence dans les prévisions qui participent largement à l'élaboration des

programmes de réformes économiques et financières afin que la maîtrise des programmes de développement soit rigoureuse. De fait, nous n'allons plus engager des programmes de développement de façon évasive, mais, il faudrait qu'on cible des programmes aux objectifs précis, des secteurs qui permettent d'attirer la population dans sa majorité surtout les ruraux qui constituent la majorité numérique de notre société.

En plus de cette sélection de programmes, s'impose la notion de suivi pour la maîtrise des dépenses. Aussi, dans les secteurs pu-

nous ne connaissons pas une croissance économique viable.

Logiquement alors, les nouvelles structures de contrôle doivent appuyer les Départements des Finances et tous les autres relevant des secteurs économiques afin, toujours, de maîtriser les dépenses et les orientations dans le cadre du développement économique.

**HOROYA :** Comment comptez-vous vous y prendre dans l'exécution de cette mission ?

**K.B :** Nous essayerons de faire un contrôle a priori. Autrement dit, au lieu d'utiliser désormais les anciens clichés qui consistent à attendre que tout se gâte avant de faire le constat, il est important, à présent, d'empêcher les malversations. Pour ce faire, il faut être sur le terrain pour suivre l'exécution des programmes et ce de façon permanente. Mais, car il faut le préciser, cela ne va pas sans les comptes-rendus, la fourniture de documents d'exécution des dépenses publiques à tous les niveaux. Le tout appuyé par un suivi adéquat tout à

fait lors de l'admission dans la gestion publique.

Il faut que les gens sachent qu'ils sont strictement contrôlés dans l'exécution du budget national, ce qui les poussera à freiner leurs mauvaises intentions. Il y va de soi pour le phénomène rampant de la corruption qui a lieu dans les engagements financiers de l'Etat, au niveau par exemple des projets à réaliser. A ce niveau, l'Etat a mis en place un organe essentiellement chargé du contrôle, c'est

précisément l'Agence de l'Administration des grands marchés de l'Etat. Truffé de techniciens valables, cet organe procédera non seulement à l'appréciation exacte des projets mais aussi pourrait assurer les décisions dans les affaires courantes. Etant entendu que le goulot d'étranglement se situe au niveau des tractations qui se tissent dans les attributions des projets financés par un appel d'offres par une commission inter-ministérielle. Par exemple, un marché qui doit être approuvé dans l'intervalle de 3 à 4 mois, ne l'est en réalité que 10 mois après. Que faut-il faire alors pour éviter ces tractations ? L'Agence d'administration des grands marchés publics en est la réponse. Il va englober tous les projets d'Etat pour éviter le phénomène de la corruption.

Au cas où il s'agit d'exécution de dépenses publiques entre les comptables et les financiers, l'organisation actuelle que le Ministère des Finances a mise en œuvre parviendra, en changeant bien sûr les hommes, à réduire la corruption qui existe aussi dans les dépenses publiques.

L'autre domaine de la corruption n'est autre que la mobilisation des recettes publiques, c'est-à-dire les registres financiers de l'Etat. Là, l'astuce réside dans la sous-évaluation des impôts et l'assiette fiscale par laquelle l'Etat rentre en possession de ses revenus.

En collaboration avec le Ministère des Finances, nous pensons sectionner des actions, préciser les respon-

sabilités et fixer les objectifs afin de responsabiliser tout un chacun. Ainsi, en cas de problème, les responsabilités sont faciles à situer. C'est à ce prix que nous avons créé aussi une Direction des grandes entreprises au niveau des impôts. Du coup, nous pourrions aisément cibler les véritables contribuables... afin que leurs assiettes fiscales soient déterminées a priori de façon claire et qu'on rende les gens responsables dans le recouvrement de l'impôt. N'oublions pas que c'est là aussi où on exécute d'importantes dépenses.

Et à partir de janvier 95, nous pensons que ces nouvelles structures porteront fruit. Réussir à tout prix, c'est le slogan.

Autre évidence. A chaque fois que nous constatons des malversations, nous mettrons tout en œuvre pour

recupérer d'abord les sommes d'argent compromises avant d'engager une procédure judiciaire contre les coupables. Car, maintenant, c'est la sévérité qui doit caractériser les malversations à tous les niveaux.

Personnellement, je ne trouve rien d'impossible en Guinée. C'est une question de détermination des responsables commis à cette tâche. Si nous nous mobilisons de façon consciente, il nous suffira de peu d'efforts pour changer la situation. J'en suis convaincu et surtout optimiste. Nous sommes décidés, à compter de 1995, pour le démarrage. Déjà, en novembre et décembre nous avons fait une évaluation du manque à gagner. Il suffit de bien attaquer l'exécution des projets de 1995...

Propos recueillis par Ibrahima Sow et Mahmoudou Barry

Etat-Civil

Une autre paire de manches

Quatre ans du mandat des maires, la situation de l'Etat-Civil pour la plupart n'est pas aussi impressionnante. Une récente enquête ici et là prouve que notre Etat-Civil connaît des entorses. De la mauvaise tenue de ce qui existe par une archivation qui frise le laisser-aller au «petit commerce» engendré par l'octroi de pièces d'état-civil tout affecte ce secteur pourtant névralgique de notre administration déconcentrée et décentralisée.

Pour l'homme du métier l'Etat-Civil représente pour une nation ce que les mamelles représentent pour un bébé.

C'est dire donc, toute son importance dans le passé, le présent et l'avenir d'un pays.

Aujourd'hui peu de maires peuvent se vanter d'avoir réussi à centraliser toutes les données afférentes à l'Etat-Civil. D'abord entre les sièges et les quartiers qui délivrent les certificats de résidence il n'y a aucune coordination quant au maintien à jour des registres devant être les témoins de l'histoire. Ensuite, il y a le fait qu'aucune volonté réelle de moralisation dans la délivrance des documents n'est manifestée. Dans le meilleur des cas, les documents sont signés à blanc, il suffit de déboursier quelques sous pour s'en procurer. Enfin et le plus grave dans nos administrations, c'est qu'il y a un marché occulte entretenu par quelques agents en de-

hors de toute filière officielle. Ceux-ci se livrent à cette occupation et servent les premiers venus.

Très souvent l'opération a lieu dans les couloirs ou en dehors même des bureaux. Que ce soit le certificat de déclaration de naissance, de décès, mariage, divorce ou quoi encore, il s'agit de justifier désormais leurs conditions de délivrance. Il y a beaucoup de travail pour ce faire car, avec l'option nouvelle de la police, les passe-ports ne seront plus des petits gâteaux à distribuer au premier venu. Pour donc réussir cette opération, le gros du problème réside à la base au niveau des quartiers, Districts Communautés rurales de développement et Communes.

Les agents chargés de l'Etat-Civil en dehors de leur formation en la matière doivent être placés dans les conditions idéales de travail. Aussi, il y a lieu d'uniformiser les entêtes au plan national avec un système de numérotation particulier. Ce qui permettra à la longue une informatisation des grandes centrales localisées dans les gouvernorats avec des données de base de toutes les préfectures, Communes et CRD de la Région. Il faudrait que l'étranger qui arrive aujourd'hui ne soit pas impliqué dans notre état-civil demain. Le contraire pourrait nous amener vers des conséquences insurmontables, ce qui ne saurait être un vœu pieux.

Mamady Wasco Keita

République de Guinée  
Travail - Justice - Solidarité  
Ministère de l'Energie et de l'Environnement  
Société Nationale des Eaux de Guinée - SONEG  
Deuxième Projet d'alimentation en eau de Conakry  
Avis d'Appel d'Offres

1 - La Société Nationale des Eaux de Guinée (SONEG, Ministère de l'Energie et de l'Environnement) lance un Appel d'Offres pour la construction de réseaux urbains de distribution d'eau dans le cadre du Deuxième Projet d'Alimentation en eau potable de la ville de Conakry.

2 - La participation à la concurrence est ouverte aux Sociétés et Entreprises installées en République de Guinée.

3 - Le présent Appel d'Offres a pour objet la fourniture et la pose de 20 kilomètres de conduites en PVC de diamètres 80 et 60 pour l'extension et la densification des réseaux de distribution d'eau à Conakry.

4 - la Société Nationale des Eaux de Guinée (SONEG), qui finance les coûts de ces travaux, invite les Sociétés et Entreprises intéressées à présenter leurs offres pour l'exécution de ce projet.

5 - Les candidats peuvent obtenir les informations supplémentaires et examiner le dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Ingénieur-Conseil de la SONEG, THORBURN COLQUHOUN, BP 607 - Conakry 1, République de Guinée, Tél. (0995) 22229 PROEAU, Téléphone et Télécopie (224) 41 41 77.

6 - Les candidats peuvent acheter un jeu complet des documents d'Appel d'Offres ci-dessus à partir du 3 Janvier 1995, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 200.000 FG.

7 - Les offres, accompagnées d'un cautionnement de soumission d'un montant équivalent à 20.000.000 (Vingt Millions) FG, devront être déposées contre récépissé ou expédiées en recommandé à la Direction Générale de la SONEG, Quartier Almamy, Conakry 1, BP. 150, République de Guinée, au plus tard le 16 Février 1995 à 12 h, heure locale.

8 - Les plis seront ouverts le même jour et à la même heure en présence des Représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture.

# Coopération

## Conforter notre présence dans le monde



Une des nombreuses signatures d'accords de coopération.

Le Président Lansana Conté, au 30ème Sommet de l'OUA a insisté sur la nécessité de repenser et de renforcer la coopération africaine pour qu'elle aboutisse à la création de la Communauté Economique Africaine.

Dans cette perspective, Conakry s'est efforcée à renforcer sa coopération avec les pays africains dans le cadre bilatéral et au sein des Organisations sous-régionales.

On notera ainsi l'essence dynamique des rencontres entre notre pays et, des pays africains comme la Libye, le Sénégal, le Mali, le Nigeria, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, le Maroc, la Tunisie soit en commissions mixtes ou en visites des délégations de hauts

rangs pendant lesquelles les projets intéressant les secteurs de la pêche, les mines et de la géologie, de l'éducation, des eaux et forêt et l'industrie ont été discutés.

Toujours au plan bilatéral, des pays comme la France, la République Fédérale d'Allemagne, les USA, le Canada, le Japon, le Koweït, et l'Arabie Saoudite ont apporté une assistance remarquable dans le cadre du financement des projets de développement.

Avec la France par exemple, la visite à Conakry, les 20 et 21 octobre de l'ancien ministre de la Coopération, M. Michel Roussin avait permis la signature d'une Convention de financement de 25,9 millions de FF portant sur la gestion du système de santé, l'appui au

programme national de lutte contre les MST/Sida, l'appui aux recherches agronomiques et halieutiques, l'appui à l'Agence de navigation aérienne et l'appui aux élections législatives.

Quant à la RFA, le volume de l'aide octroyé à la Guinée pour le biennium 1994/1995 s'élève à 49 millions DM. La Coopération avec le Japon a permis de poursuivre la mise en œuvre du projet d'adduction d'eau de la ville de Conakry, un don de 14 milliards de FG destiné à financer la 3ème phase du projet adduction d'eau de la partie Est de Conakry.

Le Japon a également fait un don de 4 milliards de FG destiné au projet national d'appui à la sécurité alimentaire qui servira à l'acquisition d'engrais, de pesticides, de moyen de transport etc...

Les USA, ont fourni une assistance alimentaire dans le cadre du Programme PL 480 titre III exercice 1994 et à travers l'USAID l'assistance pour la promotion du secteur privé se poursuit ainsi que le PASE et l'octroi des bourses. Le Canada, qui

assiste les ONG nationales a apporté son aide à la réhabilitation des locaux du

Centre d'études et de recherche en environnement à l'Université de Conakry.

La coopération avec le Cuba s'est renforcée grâce à la tenue à Conakry de la 9ème Commission mixte de coopération qui a mis l'accent sur la coopération en matière de santé, d'éducation, de jeunesse et de sport.

La Coopération avec le système des Nations Unies a porté sur le suivi des projets opérationnels, l'organisation des réunions concernant la réduction budgétaire du programme, les préparatifs de la revue à mi-parcours prévue au début de l'année 95, et le briefing sur l'IDH. Les Organisations comme le PNUD, l'OMS, l'UNICEF, la FAO, l'ONU, l'UNESCO, le FNUAP, la CEA, ont axé leur coopération sur des projets relatifs à l'assainissement, à l'appui aux PME, à la gestion stratégique du développement, à l'assistance à la mère, et à l'enfance, ainsi qu'à la santé.

La coopération avec l'Union Européenne et les

ACP, a porté sur l'appui communautaire à l'ajustement structurel, l'aide au programme de micro-réalisations, l'assistance au programme du développement rural, et sur l'amélioration des conditions de vie à l'intérieur du pays.

Dans le cadre de la coopération avec le FMI et la Banque Mondiale, les autorités guinéennes pratiquent une politique axée sur l'amélioration de la capacité de gestion et du suivi de l'économie, la mobilisation des recettes publiques auprès des secteurs non miniers, le resserrement du contrôle de l'Etat sur les dépenses publiques, et l'accélération des réformes structurelles. Ces programmes qui ont donné des résultats satisfaisants ont permis la croissance du PIB et la chute des inflations de 16% fin 1992, à 3,5% au milieu de 1994.

La plus grande réussite de la coopération en 1994 est le bouclage du financement du Projet hydro-électrique de Garafriri qui

vient d'être lancé et dont le coût total est de 240 millions de dollars US.

Soucieux de la bonne gestion de l'aide, le gouvernement guinéen a créé le Comité de Coordination des aides extérieures (CCAD) le 25 septembre. Le Comité met l'accent sur la discipline à observer au niveau national au sujet de la gestion des ressources extérieures ainsi que de la diffusion de l'information relative à l'aide et à l'utilisation des aides.

Selon M. Djigui Camara, directeur national de la Coopération, notre monde connaît une diminution de l'aide publique dans son volume dû à l'émergence de nombreux Etats de l'ancien bloc de l'Est. La course pour l'aide au développement devenant un enjeu politique, la Guinée qui est tributaire de l'aide publique à 80% pour le financement de ses projets de développement doit renforcer sa présence dans le monde notamment au près des donateurs.

Athassane Tangué Bah

### Centre d'élevage de Famoïla : Un acquis pour la sous-région

Famoïla est l'un des 8 Centres de production de bovins créés en mai 1982 par les pays membres de la C.E.D.E.A.O dans l'optique de la satisfaction des besoins des Etats membres en bovins trypano-résistants.

Pour le rendre plus performant et amplifier ses activités, le centre vient de bénéficier d'un projet dont l'objectif majeur est de contribuer à la sauvegarde et à la promotion du taurin trypano-résistant N'Dama par la production de géniteurs performants.

Famoïla pourra ainsi satisfaire à la demande nationale et à celle des pays de la Sous-région.

En plus de sa fonction de recherche, le Centre de Famoïla aura pour vocation également l'embouche bovine par la production d'animaux de boucherie, la mise en place des cultures fourragères (maïs et autres espèces exotiques et locales), la formation des cadres et éleveurs et une contribution à la protection de l'environnement. Avec un effectif de 47 agents,



Un spécimen de la race N'Dama

le Centre a commencé à fonctionner avec la construction d'une clôture de 27 km en triple rangée de fils de fer, de 4 km de clôtures moyennes; l'achat d'un cheptel de 165 bovins; l'exécution d'une étude de l'état des lieux des missions dans les Sous-Préfectures de Samana, Nionmoridou, Moussadou et les Préfectures de Kérouané et Kankan pour le ciblage et la sensibilisation dans les zones d'achat du bétail reproducteur, la mise en place de 1.500

plants de teck et de mélima pour servir de base. Financé par le Budget National de Développement (B.N.D) et le Fonds extérieur (Finex), le Centre, après évaluation des activités par les bailleurs de fonds, verra ses activités accélérées et variées.

Conscient du rôle moteur de Famoïla, le gouvernement lui accorde une importance particulière et le place parmi ses priorités. Famoïla assurera l'auto-suffisance en viande.

### Conférence de presse

## Cuba croit à la solidarité internationale

A l'occasion du 36è anniversaire de la Révolution cubaine, l'Ambassadeur Luis Delgado Perez a donné, le jeudi 29 décembre une conférence de presse à sa résidence.

D'entrée M. Luis Delgado Perez a indiqué que le peuple cubain commémore la victoire de la Révolution en dépit de toutes les difficultés de l'année 1994. Pour lui, ces difficultés se résument essentiellement au blocus imposé par les Etats-Unis d'Amérique, aggravé par la disparition du camp socialiste d'Europe. Dans ce contexte, Cuba a continué d'adopter des mesures durant toute l'année et dont les résultats ont été reconnus par différentes institutions. Ainsi, en faisant le bilan de la situation de l'Amérique Latine, le diplomate cubain a indiqué que la Commission Economique de l'ONU pour l'Amérique Latine (CEPAL) est arrivée à la conclusion que l'économie cubaine après une profonde noyade des indices de récupération se fait jour. Le secteur du tourisme avec 27 sociétés en activités, 37 contacts d'administration hôtelière a enregistré plus



S. E. M. Luis Delgado Perez s'adressant à la presse

de 650 mille visiteurs. C'est là, a-t-il dit un essor remarquable. Les mines et la construction ont aussi connu des croissances en 1994.

D'autre part, M. Perez a noté la récente rencontre organisée à la Havane entre les représentants des émigrés cubains et le gouvernement. Avec la participation de plus 200 délégués, parmi lesquels la forte représentation, des résidents aux Etats-Unis.

Au terme de cette réunion, le dialogue a été rétabli.

Le diplomate cubain a mis l'accent sur l'entente qui règne entre le gouvernement cubain et les émigrés en vue d'œuvrer au renfor-

cement des liens entre tous les fils du pays.

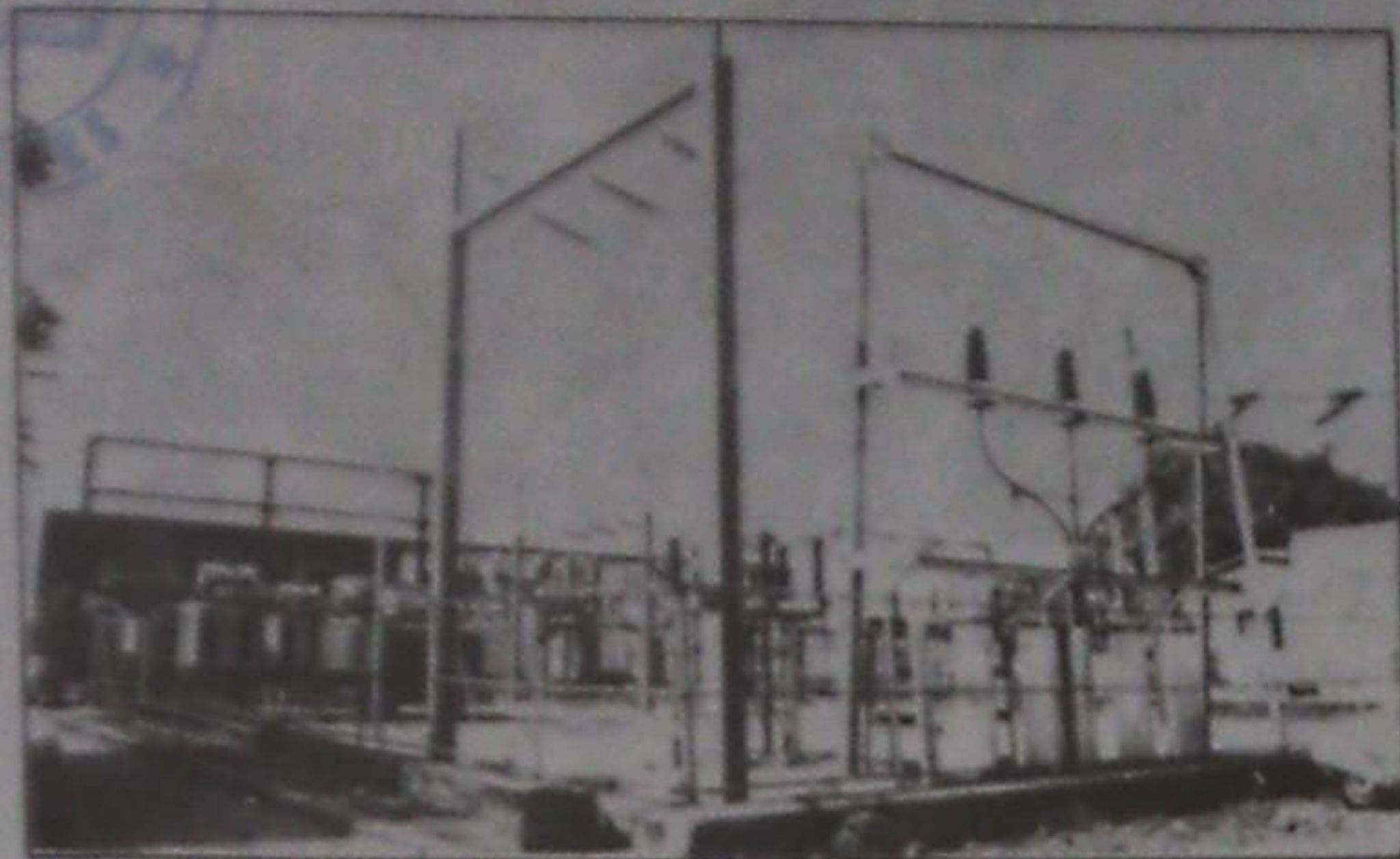
Il s'est réjoui de la solidarité internationale qui ne cesse de se manifester envers Cuba.

Dans ce cadre, l'Ambassadeur soulignera le vote des membres de l'ONU contre le maintien du blocus économique dont son pays souffre énormément. Mais a-t-il indiqué en dépit de ce blocus économique, Cuba demeure une nation qui croit à la solidarité internationale.

Abordant les relations guinéo-cubaine, M. Luis Delgado dira qu'elle existe dans tous les domaines dont, entre autres le secteur privé.

Mahmoudou Barry

# ENERGIE



## Garafiri, horizon 1998

La Guinée, communément appelée *château d'eau de l'Afrique Occidentale*, parce que plusieurs cours d'eau y prennent leurs sources, recèle d'immenses potentialités hydro-électriques. Sa production énergétique demeure cependant l'une des plus faibles de la sous-région, constituant ainsi un grand frein au développement économique du pays.

C'est conscients de cela que les autorités de la III<sup>ème</sup> République ont décidé d'accorder une place de choix à ce secteur dans le programme quinquennal de développement. Le lancement le 19 décembre dernier par le Président Comilé des travaux du barrage de Garafiri en est une illustration des plus éloquentes. L'ouvrage une fois terminé, fournira en moyenne 264 Gwh par an.

Il serait utopique de mettre en parallèle actuellement les besoins du pays en énergie à ce qui existe en la matière. Tant ces besoins se sont accrus. Ils sont d'ordre touristique et industriel. Des efforts négligeables ont été cependant fournis aussi bien sous la Première République qu'après le 3 Avril 1984. Mais avec des moyens dérisoires, ces efforts ont été vains. C'est dire qu'à ce grand mal, il n'y a pas eu de grand remède. Ainsi, le problème de l'énergie est toujours resté entier, caractérisé par une insuffisance notable se traduisant en fin de compte par une limitation drastique dans la distribution du précieux produit. Un grand défi que les nouvelles autorités du pays ont décidé de relever à tout prix, malgré une conjoncture économique internationale difficile.

### GARAFIRI, L'ESPOIR

Le projet qui remonte aux premiers temps de

l'avènement de la II<sup>ème</sup> République, constitue l'un des maillons d'une chaîne d'ouvrage hydro-électriques que le Gouvernement ambitionne de réaliser d'ici quelques années. Kalita en est un autre non moins important.

Le lancement des travaux du barrage de Garafiri aura été possible grâce aux multiples et persévérantes négociations avec les bailleurs de fonds.

Il ne pouvait en être autrement tant le défi énergétique qui se pose aujourd'hui à notre pays ne peut stimuler ni investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers, ni partenaires de développement.

Grâce à la volonté mal affichée par le gouvernement et aux dispositions dont il fait preuve à voir se réaliser Garafiri, beaucoup de reticences sont tombées et c'est avec espoir qu'on enregistre que de nombreuses institutions nous accordent leur soutien financier. Ce sont à ce jour :

- La Caisse Française de Développement (CFD)
- La Banque Mondiale (IDA)
- La Banque africaine de développement (BAD)
- La Banque Arabe pour le Développement (BA-DEA)
- Le Fonds Koweïtien pour le Développement

### Economique Arabe

- Le Fonds Saoudien de Développement
- L'Agence Canadienne de Développement International (ACADI)
- La BID
- La Banque Européenne d'Investissement (BEI)

### - La K.F.W (Kreditanstalt Für Wiederaufbau)

Le premier coup de pioche de l'ouvrage aura été possible grâce à leurs contributions financières à la réalisation du coût d'aménagement estimé à 240 millions de dollars US.

### CARACTERISTIQUES

Une digue en remblais latéritiques d'un volume total de 4,9 millions de m<sup>3</sup> permettra d'obtenir une retenue d'eau de 91 km<sup>2</sup> d'une capacité de 1.600 km<sup>3</sup>, pour une crue évacuée de 1.900 m<sup>3</sup> à la seconde. Quant au débit turbiné de l'Usine d'une puissance installée de 7 Mw en trois groupes, il sera de 160 m<sup>3</sup>/s.

L'autre avantage du barrage résidera sans doute dans la construction d'un canal de fuite qui assurera la restitution des eaux turbinées dans le lit de la rivière. L'énergie produite sera évacuée vers Conakry et les postes associés sur une ligne double à raison de 110 Kv sur une longueur de 260 km.

Et à partir de décembre 1998, lorsque les maîtres-d'œuvre que sont les Entreprises françaises, Coyne et Bellier, et Electricité de France auront fini de rendre l'ouvrage fonctionnel, notre pays n'aura qu'un pas à franchir pour entamer enfin son décollage économique.

Abou Bangoura

## Un troisième "Projet eau" en perspective

Comparé aux autres pays voisins, notre pays reste l'un des mieux arrosés de l'Afrique Occidentale avec un réseau dense et bien ramifié de rivières et de fleuves. Aussi, bien que les ressources d'eau souterraine ne soient pas encore évaluées de façon systématique, les programmes de reconnaissance exécutés dans ce sens montrent que la plupart de nos régions recèlent d'importantes réserves.

Malgré cette diversité de potentialités en ressources hydrauliques, le problème de l'alimentation en eau potable de nos populations demeure une préoccupation constante.

En raison de la conjoncture et de l'environnement politique qui prévalaient au temps de l'ancienne Entreprise nationale de distribution d'eau de Guinée (DEG) héritière après l'accession de la Guinée à l'indépendance de la Compagnie africaine des services publics, la DEG s'est heurtée à des contraintes qui ont contribué à sa détérioration et plus tard à sa restructuration.

les structures permettant d'assurer entre autres, la remise en ordre rapide du secteur, en faisant appel aux ressources financières de l'Etat, et en attirant les investissements privés.

Ainsi sont nées la Société nationale des Eaux de Guinée (SONEG) chargée du captage, de l'adduction, du traitement et de la distribution publique d'eau potable en zone urbaine et la Société d'Exploitation des Eaux de Guinée (SEEG), chargée de la commercialisation de l'eau.

Depuis 1988, la SONEG a exécuté dans le cadre de ce projet, des composantes physiques qui ont comporté deux volets à savoir: la réhabilitation des installations existantes et la réalisation des travaux neufs pour le renforcement de l'adduction en eau potable de Conakry.

Le volet réhabilitation a porté sur la rénovation des forages la réhabilitation de 11 km de conduites vétustes, la normalisation de 13.000 branchements vétustes, la réhabilitation de 55 bornes fontaines, la

production d'eau potable pour la ville de Conakry de 45.000 m<sup>3</sup>/jour en 1985 à 100.000 m<sup>3</sup>/jour aujourd'hui et la capacité de stockage de 19.000 m<sup>3</sup> à 30.000 m<sup>3</sup> dans la même période.

D'autre part, il faut signaler que la préparation d'un plan directeur pour le secteur est en cours et va déboucher sur le troisième projet eau de Guinée qui englobera cette fois-ci les centres urbains de l'intérieur.

Pour faire face à ce déficit prévisible à moyen terme, la SONEG a déjà envisagé la perspective d'un Troisième Projet Eau dont la phase d'identification vient de se dérouler avec la Banque mondiale.

Le composantes de ce troisième projet eau qui s'articule principalement sur des travaux visant à augmenter les capacités de production d'eau de

Conakry, la construction de 21100 km de réseaux secondaires et tertiaires ainsi que la réalisation de 25.000 bornes aux bran-

chements privés couvriront également les centres urbains de l'intérieur où dans certains cas, il devient nécessaire d'accroître la production d'eau et d'étendre en les densifiant les réseaux existants.

Moustapha Aly Camara



Les bornes fontaines toujours encombrées

tion en 1988.

Ainsi, la réorganisation du secteur urbain de la distribution d'eau potable devait logiquement s'inscrire dans le cadre d'un plan de redressement de l'ensemble du secteur de l'eau élaboré par le gouvernement de la Deuxième République.

Dans cet esprit, l'élaboration du plan de redressement a été articulée autour de la nécessité d'adapter les objectifs, les niveaux de service et les programmes d'investissement aux possibilités financières du secteur d'une part, la nécessité de réaliser une étude tarifaire détaillée et la politique monétaire du pays, d'autre part.

Ces considérations devaient passer nécessairement par la définition d'une stratégie et d'une répartition adéquate des tâches. Elles ont abouti en 1988, à la mise en place de nouvel-

construction de 35 autres nouvelles dans les différentes Communes de Conakry, la réhabilitation des captages de Kakoulima ainsi que le remplacement de la première conduite d'eau de 1903.

S'agissant des nouvelles installations, elles comprennent une conduite transportant l'eau brute du site des Grandes Chutes à Yessouloun sur une distance de 43 km, une nouvelle station de traitement d'eau à Yessouloun d'une capacité de 38.000 m<sup>3</sup>/jour avec un réservoir de 3.000 m<sup>3</sup>, une conduite transportant de l'eau traitée de Yessouloun à ENTA sur une distance de 24 km, la construction de deux réservoirs de 2500 m<sup>3</sup> chacun, la construction de réseaux principaux et de raccordement aux anciens et nouveaux réservoirs.

L'achèvement de ces travaux a permis de porter

## HOROYA

BP 341/191 -  
Tel: 44-34-68/44-37-76  
Siège d'agence RTG

### DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima CISSE

### REDACTEUR EN CHEF

Mamadou Sallou

### BALDE

### S.G.E. DE REDACTION

Abou BANGOURA

RUBRIQUE NATION

Fassiri CAMARA

RUBRIQUE CULTURE ET SPORTS

Roger Goto ZOMOU

RUBRIQUE INTER

Ibrahima Sory DIENG

SERVICE FABRICATION

Thierno Amadou BARRY

SECTION AD-FINANCES

Bangaly FOFANA

Composition et Mise en page

HOROYA

Impression

Nouvelle Imprimerie du Kabaon

(N.I.K.)

## Tourisme Un secteur quasiment vierge

Une interview du Haut Commissaire au Tourisme et à l'Hôtellerie

Le gouvernement de la 3e République a le mérite d'avoir placé au centre de ses préoccupations, le développement du tourisme guinéen. Cette volonté politique a été matérialisée par le Président Lansana Conté, au lendemain de son investiture par la création d'un Haut Commissariat au Tourisme et à l'Hôtellerie.

M. Sidi Cissoko, nommé à la tête de ce Département, entend mériter la confiance du Chef de l'Etat. Il parle ici du fonctionnement et de la relance du secteur touristique.

**HOROYA :** Dans quel état avez-vous trouvé le secteur touristique au moment de votre arrivée à la tête de ce Département ?

**M. Sidi Cissoko :** Comparativement à d'autres secteurs de la vie nationale, le secteur touristique guinéen joue un rôle insignifiant, dans le développement de l'économie du pays. Votre question m'amène à dire que sur le plan hôtelier, face à une demande potentielle importante, l'offre dans ce domaine est très réduite.

Actuellement notre capacité hôtelière est de 2 000 lits, dont 800 seulement appartiennent au standing international. Le reste est réparti entre des établissements non classés, considérés incapables de recevoir des touristes.

- A Conakry, il n'y a que 6 Hôtels publics de grand standing.

A l'intérieur du pays, il y a une trentaine d'établissements publics, appartenant à la catégorie de petite et moyenne hôtellerie en gérance-location. Ces établissements se trouvent généralement dans un état vétuste.

Il y a une troisième catégorie, estimée à une cinquantaine d'établissements privés de petites et moyennes dimensions.

**HOROYA :** Et les sites touristiques ?

**M. Sidi Cissoko :** Il y a plus de 156 sites et monuments touristiques recensés dans tout le pays. Pour le moment, ces sites monuments touristiques ne sont pas aménagés. Et leur accès est encore très difficile.

Si quelques aménagements ont été réalisés sur «le Chien qui Fume» à Dubricka, «les plages du Gouverneur» à Kossou, de Souto à Kansa, «le voile de la Mariée» à Kindia, le Site de Tinka, à Dalaba, il reste que des sites réceptifs comme les plages de «Bel-Air» à Boffa, Marara et Sobané sont encore entièrement à aménager.

Par ailleurs, les stations climatiques de Dalaba et Mali, en Moyenne-Guinée et de nombreux sites de la Haute-Guinée et de la Guinée Forestière sont dans un état comparable.

Le constat de l'état actuel du secteur touristique, nous amène aussi à parler de certaines contraintes, qui bloquent le fonctionnement de ce secteur. C'est le cas du cadre institutionnel qui reste fortement centralisé à Conakry. Les structures d'encadrement ne couvrent pas de ce fait l'intérieur du pays. Le Département de tutelle ne dispose pas d'antennes préfectorales ou même régionales. Il éprouve ainsi de grandes difficultés, dans le suivi de l'application des textes réglementaires élaborés pour organiser et soutenir les activités touristiques et hôtelières.

Par ailleurs, l'implication de nombreux autres secteurs, concernés par le développement touristique à savoir : l'artisanat, eaux et forêts, environnement et l'énergie, etc souffrent d'une insuffisance notable. D'autres facteurs comme le manque de financement pour la réalisation des projets en instance entravent le décollage du tourisme guinéen.

**HOROYA :** Vous avez dit à vos cadres «je ne suis pas venu au tourisme pour échouer». Que représente le tourisme pour vous ?

**M. Sidi Cissoko :** Le tourisme représente pour moi, le baromètre de l'économie nationale. Le développement du tourisme a des avantages liés à sa fonction d'entraînement d'autres secteurs économiques à savoir : l'agriculture, l'artisanat, le bâtiment, les travaux publics, les transports, la communication, etc.

Le tourisme sous son aspect international constitue une source de devises. Il apparaît comme une entreprise d'exportation, vendant ses sites, son climat, son environnement, ses services hôteliers à des non nationaux.

Compte tenu des riches potentialités touristiques de notre pays, je pense que le temps presse pour que le tourisme guinéen soit appréhendé dans sa vraie dimension. Car, à l'horizon «L'AN 2000», le tourisme sera selon l'Organisation Mondiale du Tourisme

(OMT) la première activité économique génératrice de ressources du monde. Chacun de nous est donc concerné par son développement.

La volonté du Gouvernement de faire du tourisme une des priorités est assurée. Il ne reste plus que la volonté des principaux acteurs. C'est pourquoi, à mon arrivée à la tête de ce Département, j'en ai appelé à la volonté de chacun de mes collaborateurs ainsi que les partenaires de mon Département pour que chacun se mette au travail, en ce qui le concerne.

**HOROYA :** Peut-on présager du bilan que comptez-vous présenter à la fin de l'année 1995 ?



Un des splendides sites au large de Conakry

**M. Sidi Cissoko :** Il est prématuré pour nous de parler de bilan. Compte tenu du fait que le tourisme en Guinée est un secteur quasiment vierge. Nous parlons plus tôt de perspectives.

L'objectif fixé est d'augmenter la capacité d'accueil, parallèlement à l'accroissement de la demande touristique. A cet effet, l'option pour la gamme de réceptifs de petites et moyennes dimensions, constitue ainsi l'une des

particularités de la politique de relance hôtelière initiée par le Département.

Il s'agit au cours des cinq prochaines années (1994-1999) de porter la capacité d'accueil des structures d'hébergement à 25.000 lits, soient 5.000 lits par an. Le Département a aussi l'ambition de réussir à attirer au moins 1.000 touristes étrangers entre 1996 et 1998 et porter ce chiffre à 100.000 touristes en 1999.

A court terme, nous

avons l'ambition de parachever la mise en place des éléments de la politique touristique nationale. Et d'autre part, procéder à la finalisation du Plan directeur de développement du Tourisme, la mise en exécution des instruments juridiques sur le tourisme en Guinée et l'exécution du Plan d'aménagement touristique du territoire national.

Propos recueillis par  
Fodé Kouyaté

## EDUCATION L'idée d'un PASE II en chantier



Le Haut Commissaire aux Iles de Loos

L'une des plus grandes réussites du gouvernement, ces quatre dernières années est la gestion exemplaire du Programme d'ajustement sectoriel de l'éducation (PASE). Cas d'école, il n'est pas superflu aujourd'hui, de revenir sur les acquis de ce Programme d'autant que l'idée d'un PASE II est en gestation.

Au départ en 1990, trois bailleurs de fonds sont intervenus pour financer le Programme. Ce sont la Banque mondiale, l'USAID, la Coopération française à travers le Fonds d'aide et de coopération (FAC). La Communauté européenne, des ONG internationales, la BAD, la BID, l'OPEP, la JIKA (Japon) souscrivant aux objectifs du Programme du gouvernement, s'y sont joints par la suite.

Ainsi, de 1990 à 93, les résultats enregistrés par le PASE ont permis de «mieux réformer le système, d'assainir la gestion des res-

sources financières et humaines disponibles et de mobiliser l'ensemble des acteurs...» soutient M. Saïdou Souaré, Conseiller de Coordonateur national du PASE.

La valorisation des ressources humaines a énormément profité du Programme. C'est ainsi que l'on a abouti à la publication du statut particulier des personnels du pré-universitaire, au redéploiement de 1 806 enseignants vers les classes du primaire. Et 800 instituteurs ont été parallèlement recyclés en français et mathématiques; 64 professeurs d'écoles normales et 111 conseillers pédagogiques maîtres-formateurs ont été formés à l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education à Manéah. D'autre part, 1 500 classes ont été construites pendant la période du PASE et autant en ressources internes, budget national et contribution spontanée des populations soit un total de 3 000 classes.

Le PASE a également enregistré un programme d'équipement progressif en mobilier, manuels et fournitures scolaires. En 1991, la campagne de recueil de données statistiques (élèves, personnel et infrastructures), a facilité l'établissement de statistiques annuelles fiables... Ainsi on a su que le taux brut de scolarisation est passé de 28 % en 1990/91 à 40 % en 93/94, le taux d'inscription en 1ère année primaire est passé de 38,92 % en 1991 à 50,72 % en 1994. L'éducation non-formelle a également bénéficié d'une dynamique sans précédent suivant le plan national d'éducation de base pour tous : création d'un Centre expérimental d'éducation technologique et artisanale (CETA) pour l'insertion des jeunes ; expérimentation de deux Centres «NAFA», ou écoles de la seconde chance pour les jeunes non scolarisés ou descolarisés de 10 à 17 ans, enquêtes et campagnes de sensibilisation pour la scolarisation des jeunes filles ; le taux d'alphabétisation lui est passé de 26 % à 28 % avec des efforts sans précédent...

Depuis la fin officielle du PASE en juin 93, l'idée du PASE II est née. Compte tenu des performances de la phase précédente, des négociations devront être engagées avec les bailleurs de fonds pour consolider les acquis, continuer le développement du système et le qualifier, accélérer la formation du

personnel par rapport à l'infrastructure, permettre davantage l'accès à l'école pour appliquer la formule «pas de maître sans école, pas d'école sans maître d'ici à l'an 2000», note M. Saïdou Souaré qui ajoute que «les ratios sont plus formels: en ville 50 élèves/classe, 40 à 45 élèves/classe en zone rurale.

La phase II du PASE impliquera toutes les ONG nationales et internationales à l'exécution des tâches scolaires surtout en zone rurale. Deux ONG sont déjà en phase expérimentale dans ce cadre. C'est sera le même cas au niveau des APEAE (Association de parents d'élèves et amis de l'école). «Si les acquis de PASE I sont surtout remarquables au primaire, PASE II s'étendra aux autres niveaux comme le secondaire, le professionnel, le supérieur où d'ailleurs, avec l'appui du PADES des indices certains de réussite se font sentir. Et nous avons confiance à l'avenir eu égard au PASE I, à ses succès, les expériences acquises et les perspectives de développement», conclut M. Souaré.

En effet des défis nombreux sont à relever dans les années à venir : élever le pourcentage d'enfants atteignant la 5e année d'étude de 19 à 55 %, alphabétiser jusqu'à 55 % les adultes, accueillir plus de 34 % d'enfants à l'école.

Athassane Souaré

## SANTÉ

# Une nouvelle stratégie... «Plus de soins»

Mettre en œuvre une politique de renforcement de la décentralisation sanitaire en s'appuyant sur la participation communautaire, telle est la nouvelle initiative du Ministère de la Santé pour donner un plus à nos localités rurales afin de maintenir l'équilibre entre les villes et les campagnes.

A travers la stratégie «plus de soins» aux populations avec un coût réduit, et les résultats enregistrés au plan de la couverture sanitaire, des programmes de lutte contre les endémies, notre pays, malgré certains obstacles fait du chemin.

Depuis le lancement de la politique sanitaire en 1984, des efforts patents ont été axés sur le plan communautaire (CRD) avec l'implantation des postes médicaux, Centres de santé offrant des soins polyvalents continus et intégrés pour d'autres. Au plan régional, il est aisé de constater que

des hôpitaux ont été construits ou rénovés avec un équipement nécessaire. Nos CHU Donka et Ignace Deen qui constituent le tremplin de notre système sanitaire sont renoués pour l'un ou rénovés pour l'autre.

Au plan des infrastructures, le gouvernement par l'entremise du Ministère de la Santé avec la collaboration internationale s'est fait un point d'honneur, de satisfaire l'attente des citoyens. Ainsi, le pays compte -il actuellement plus de 291 Centres de santé, intégrés ou en voie d'intégration 4 hôpitaux régionaux et avec le vent de la décentralisation, 3 autres auront bientôt les statuts d'hôpitaux régionaux. Dans ce lot, on peut citer l'implantation des Centres de santé maternelle et infantile, des Centres de nutrition, des secteurs des grandes endémies, des léproseries, des centres de

transfusion sanguine, d'appareillage et d'orthopédie, d'éducation et de réadaptation des enfants handicapés physiques, psychiatres, etc.

En ce qui concerne le maintien des acquis, le Département de la Santé a, à son actif entre autres, la rénovation de l'hôpital de Boffa et de Boké en Basse Côte, grâce à la coopération italienne. A Fria, les travaux de rénovation de l'hôpital se poursuivent à grands pas. Un second projet est en voie de réalisation. L'accord de crédit a été signé avec la Banque mondiale au mois de février dernier. Dans ce projet, sont prévus la construction, l'équipement et la dotation en matériels roulant d'un certain nombre de Directions préfectorales de la santé (DPS) et la rénovation des hôpitaux de Dubréka et Télimélé.

Les efforts du gouvernement portent aussi sur les soins pour tous. En Haute

Guinée, sur les 8 hôpitaux, 4 sont réhabilités, équipés et dotés de médicaments: Dabola, Kouroussa, Mandiana et Kérouané. Les travaux de réhabilitation-rénovation de l'hôpital régional de Kankan vont démarrer dans

le courant du premier trimestre 1995 avec l'appui de Medicus Mundi France.

L'hôpital de Faranah sera, selon le Ministère, construit par la GTZ ainsi que la DPS et la pharmacie préfectorale. Pour Dinguiraye le financement est acquis grâce à la BID. Siguiré est en attente. A noter aussi la rénovation et l'équipement de l'hôpital de Labé et



la poursuite des travaux de celui de N'Zérékoré.

En dépit de quelques problèmes dans la gestion des Centres de santé et autres hôpitaux, l'insuffisance du personnel, la faible participation communautaire dans certaines localités et les problèmes logistiques, la politique sanitaire de notre pays s'exécute lentement mais correctement. A cet

effet, le Ministère de la Santé a adopté une nouvelle stratégie qui consiste à trouver les solutions des problèmes au niveau de la base. Ce qui devrait permettre en clair, le renforcement des acquis en mettant l'accent sur le District (Préfecture) sanitaire, seule façon de faciliter à nos populations, l'accès aux soins.

Diallo Aliou



## PRESENTATION

La SEEG, Société Mixte d'Exploitation des Eaux de Guinée, a été créée en 1989, suite aux réformes intervenues dans le secteur urbain de l'eau potable.

Les relations entre la SEEG et l'Etat guinéen sont régies par la Convention d'Etablissement ratifiée et promulguée par l'Ordonnance N°028/PRG/89 du 10 avril 1989.

La SEEG est placée sous la tutelle du Ministère de l'Energie et de l'Environnement.

Le Conseil d'Administration de la SEEG est composé de 11 membres:

- Etat guinéen : 5 membres dont le Président
- Partenaires, (CGE + SAUR): 6 mem-

## A l'occasion du Nouvel An

La Direction et le personnel de la SEEG souhaitent à la clientèle de leur Société, santé, prospérité et longévité

# Société d'Exploitation des Eaux de Guinée

bres

La SEEG derrière sa Direction, fonctionne sur une structure décentralisée avec responsabilisation de ses cadres.

## MISSIONS

- \* Production et distribution de l'Eau potable
- \* Contrôle de la qualité de l'Eau.
- \* Gestion des abonnés (facturation et encaissements)
- \* Réalisation des nouveaux branchements.
- \* Entretien et renouvellement des installations.
- \* Travaux liés à l'exploitation

## CHIFFRES-CLES

Capital : 1.300.000.000 FG  
Etat guinéen : 49%  
Partenaires étrangers : 51%  
Chiffres d'affaires : 3,8 milliards en 1990

16 milliards en 1994

Nombre de villes desservies :  
Conakry + 17 villes à l'intérieur en 1994  
contre 10 villes en 1990

Volume produit : 28 millions m<sup>3</sup> en 1994

Nombre d'abonnés : 17.000 en 1990  
32.000 en 1994

Effectifs : 235 collaborateurs en 1990  
450 collaborateurs en 1994

## ACTIONS EN COURS

- \* Modélisation du réseau de Conakry.
- \* Cartographie informatisée de la ville de Conakry et des Centres de l'intérieur.
- \* Programme de densification.
- \* Programme des 15.000 branchements sociaux
- \* Décentralisation, responsabilisation et formation du personnel
- \* Politique sociale dynamique.
- \* Politique de communication adaptée.

SEEG Société d'Economie Mixte

B.P 446 Conakry REPUBLIQUE DE GUINÉE - Téléphone : 44.21.95/41.39.39-Fax : 41.43.67/68

## Circulation

## LA ROUTE TUE !

La route hélas! tue. Chaque année, sur les routes guinéennes, en rase campagne comme dans les centres urbains, on dénombre de milliers de victimes. Les causes ne sont que trop connues. Excès de vitesse, véhicules techniquement inadaptés, indiscipline des chauffeurs doublée d'une méconnaissance quasi totale des règles de la conduite, mauvais état des routes, c'est à peine si on peut épuiser la gamme des facteurs d'accidents.

Que faire? Les usagers en ont conscience. Mais, la vie, se disent-ils, ne peut pas aller sans se déplacer. Les conséquences, on les connaît. Souvent tristes. Très tristes. Voici quelques chiffres.

En 1994, les 6 Commissariats spéciaux de la Sécurité routière de Conakry et de quelques uns des Préfectures ont enregistré 1.253 cas d'accidents de la circulation routière qui ont fait 70 morts dont 32 hommes, 16 femmes et 22 enfants. 164 cas de blessés légers dont 87 hommes, 40 femmes et 37 enfants; et 280 cas de blessés graves dont 63 enfants, 134 hommes et 83 femmes.

Par ailleurs, 672 véhicules ont été légèrement endommagés et 694 forcément soit un total de 1.366 véhicules ayant subi des dégâts matériels.

L'excès de vitesse, le changement de direction sans précaution, la circulation à gauche, la vitesse de certains engins, l'engagement sans précaution, l'insouciance de la distance de sécurité sont entre autres les principales causes de ces accidents, a expliqué M. Sékou Dramé, Commissaire principal de police.

Face à cette situation inquiétante, la Direction nationale de la Sécurité routière a cru devoir prendre le devant en organisant des campagnes de sensibilisation, en assurant une présence permanente des agents à tous les carrefours. Ces mesures ont permis de réduire les cas d'accidents de 1.304 en 1993 à 1.253 en 1994.

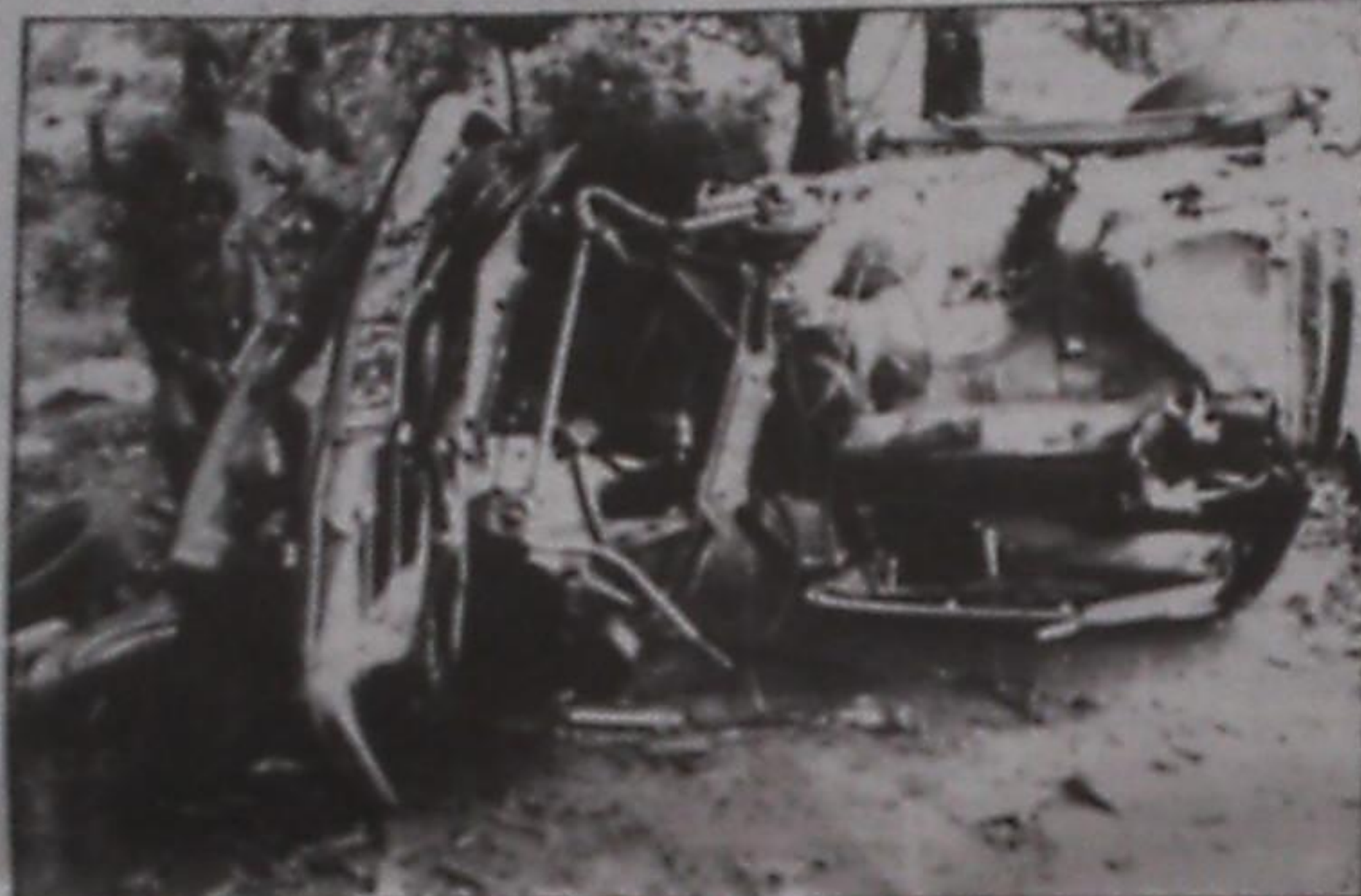
En 1995, les agents de la police seront dotés de badges et de carnets de verbalisation en vue non seulement de les différencier des autres agents de la sécurité mais aussi de faciliter leurs tâches.

Les véhicules vétustes circuleront dans des zones bien précises étant généralement cause d'accidents et des embouteillages.

Pour M. Sékou Dramé, le problème de la circulation routière nécessite la discipline qui exige le respect des droits.

De son côté, la Gendarmerie qui évolue en rase

campagne a enregistré 122 cas d'accidents de la circulation routière dans les villes de Kindia, Boffa, Boké, Kouroussa, Diagufraye, Coyah, Conakry et les régions de Labé et Kankan.



Nos routes font chaque année des centaines de victimes. Cette BMW s'est "écroulée" à Donka

Gendarmerie, l'excès de vitesse représentant les 48% de ces accidents, la surcharge et le transport mixte, l'ivresse au volant, le changement de direction sans précaution, le non respect de la distance de sécurité sont les principales

causes des accidents. Selon le Capitaine Fassouma Sanoh et les Sous-Lieutenants Akoi Maurice et Yéro Oury Diallo, tous de la Direction Nationale de la

causes des accidents. Somme toute, la sécurité en matière de circulation routière est un problème qui nous concerne tous car ce sont des fils du pays et leurs biens matériels qui sont perdus à tout jamais sans compter les nombreux orphelins qu'ils nous laissent dans les bras. Tout comme les maladies qui déciment

les vies humaines, les accidents de la route sont un mal qu'il faut éradiquer sinon amoindrir au maximum. Pour cela, la prudence, rien que la prudence est vivement conseillée.

Fory Bah et Alpha Abdoulaye Diallo

## REFLEXION

## CONAKRY: L'un n'exclut pas l'autre

Aucune fondation matérielle n'échappe à la décadence que le temps inflige aux édifices. L'île de Tombo, jadis Perle de la Côte occidentale, objet de contemplation des touristes, gémit aujourd'hui sous le poids des ans dans son vieux nid de verdure. Vieille d'un siècle de beauté, l'île n'est plus respectée que pour son passé géo-historique.

Corniche sans fleurs ni feuillages, artères brodées de taudis couverts de poussière, voilà la mauvaise humeur d'une vieille «Miss» au sourire éteint. Conakry, notre capitale en appelle à la conscience de chacun et de tous pour sa remise en forme. Heureusement pour elle, des immeubles géants de plusieurs étages germent un peu partout du vent du

libéralisme qui souffle dans le pays depuis bientôt dix ans.

Du côté de l'Etat, le territoire est en plein chantier, surtout dans sa capitale Conakry où trois groupes d'ouvriers se partagent les rues et l'espace. Un groupe pour l'aménagement hydro-électrique, un deuxième pour l'adduction d'eau et le troisième pour le bitumage. C'est bien ce troisième volet qui crée des embouteillages dans la circulation de Conakry.

Depuis plus deux semaines, les véhicules serpentent en files paresseuses sur toutes les artères de la capitale. Certains travailleurs partent de la maison très tôt pour arriver au service aux environs de 11 h-midi. Ra-

tes sont les taximans qui acceptent maintenant de venir en ville.

De la haute banlieue, ils viennent larguer leurs clients au grand soleil de Dixinn. Quelle solution préconiser pour parer aux embouteillages dans une ville-chantier pour une longue période.

Je pense qu'il est temps de remettre le train «Tanka» reliant Conakry à sa banlieue.

Pourquoi pas une trentaine d'hydrobus reliant Ratoma au Petit-Bateau et Matoto au petit port de Sandervaliya (près de l'école).

Ou une solution adéquate au problème ou le travail manquera d'ardeur.

Cheick Oumar Camara

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

## 1.- Financement

A la suite d'une demande de la République de Guinée, la Communauté Européenne finance les travaux de construction des bâtiments de bureau et de logement du Parc national de Badiar. Ces travaux tous corps d'état feront l'objet d'un seul marché en entreprise générale.

Les travaux comprennent :

- la construction d'un bâtiment à usage de bureaux
- la construction de 3 logements de cadres
- la construction d'un bâtiment à usage d'atelier
- la construction d'un logement de chef des gardes
- la construction de 8 logements de personnel junior
- la construction de 6 postes de surveillance
- les aménagements extérieurs et le V.R.D.

Les travaux sont financés par le Fonds Européen de Développement (FED), avec pour Maître d'Ouvrage le Ministère du Plan et de la Coopération, et pour Maître d'œuvre le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, représenté par la Direction nationale des Forêts et de la Faune.

## 2.- Participation et Origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et Sociétés ressortissantes des Etats membres de la Communauté Européenne et des Etats ACP, signataires de la Convention de Lomé III.

## 3.- Délai d'exécution

Fixé suivant les offres des commissionnaires, mais à une durée maximum de 8 mois.

## 4.- Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

Projet d'Aménagement du Parc national de Badiar-Direction Nationale des Forêts et de la Faune.

## 5.- Acquisition du dossier d'Appel d'Offres

Le dossier, établi en langue française, peut être obtenu à partir du 4 janvier 1995, auprès de: La Direction Nationale des Forêts et de la Faune-Unité d'Appui et de Coordination du

## Programme «Bassins Versants»

Conakry, République de Guinée moyennant un règlement de :

Trois cent mille Francs Guinéens (300 000 GNF) en espèces ou par chèque certifié.

## 6.- Examen du dossier d'Appel d'Offres

a) La Direction Nationale de la Coopération Ministère du Plan et de la Coopération  
b) La Direction Nationale des Forêts et de la Faune-Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts

c) La Délégation de la Commission des Communautés Européennes, B.P 730 République de Guinée, Corniche sud, Madina-Dispensaire

## 7.- Réception des Offres

Les offres, établies en langue française et en six exemplaires (un original et cinq copies marqués comme tels), devront être adressées à :

La Direction Nationale des Forêts et de la Faune-Unité d'Appui et de Coordination du Programme «Bassins Versants»

Conakry, République de Guinée Pour y arriver au plus tard le 8 février 1995 à 10 h, heure locale

Une copie des offres devra également être adressée à :

La Délégation de la Commission Européenne, Corniche sud-Madina - Dispensaire B.P 730-Conakry

## 8.- Durée de validité des offres

Les commissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours calendaires à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 9.- Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique le 9 février à 10 h, dans les locaux de la Direction Nationale des Forêts et de la Faune/Unité d'Appui et de Coordination du Programme Bassins Versants

## 10.- Visite des lieux

Il est demandé aux soumissionnaires de faire la visite des lieux qu'ils seront sensés connaître parfaitement.

## 11.- Monnaie de paiement

Le marché sera entièrement réglé en Francs Guinéens.

Instabilité et troubles

# L'Afrique, un volcan en éruption ?

Dramatique fin de siècle pour notre continent que l'on croyait virtuellement sorti de l'âge ingrat quand on a fêté l'indépendance du dernier Etat africain. Trente années dans la grande moyenne, nos pays ont dans le meilleur des cas été marqués par des crises nées des luttes d'indépendance ou consécutives à la gestion de celle-là.

L'acalmie ne fut que relative et de nouveaux paramètres sont venus ces dernières années compliquer la situation au point de semer les crises un peu partout. De l'Algérie au Mozambique et de la Sierra Leone à la Somalie c'est un sombre tableau qui se déploie.

Guerres internes, troubles sociaux et des conflits dus à une série de facteurs sont le lot des millions d'Africains déjà assaillis par le mal développement. La violation massive des droits de l'homme où le Rwanda fait figure de proue donne l'image parfaite de ce que peut entraîner la violence ethnique à motivation politique. Les milliers d'hommes, de femmes, et d'enfants qui ont été enterrés par le cyclone qui balaie l'Angola, le Libéria, le Soudan n'est pas sans rappeler les drames vécus par les Somaliens, Burundais, Zaïrois ou Congolais.

La Guinée est témoin de ces déplacements involontaires et de la fuite du pays d'origine dont il est question. Avec deux foyers de tension à ses frontières, le citoyen de Conakry ou de N'Zérékoré sait bien mesurer l'impact de l'instabilité que connaissent le Libéria et la Sierra Leone.

On note aujourd'hui que sur la population mondiale réfugiée estimée à 20 millions d'hommes, de femmes et d'enfants, près de 35 % sont localisés en Afrique. Pis encore, les femmes et les enfants constituent près de 80 % de ces réfugiés. Démunis parmi les démunis encore qu'ils proviennent majoritairement des zones rurales, ceux-ci arrivent en général dans des pays d'accueil en prise avec de graves problèmes économiques.

Globalement, les populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays se chiffrent à 16 millions d'individus. Le Soudan vient en tête avec 4,5 millions suivi de l'Afrique du Sud 4,2 millions, du Mozambique de la Somalie et



Angoisse et dénuement, c'est le lot des réfugiés que font les guerres fratricides

du Rwanda avec 2 millions de part et d'autre.

Pour l'Ethiopie, on avance le chiffre de plus d'un million, l'Angola affiche 825 000 et l'Ouganda détient 500 000.

Ce triste record met en exergue l'absence d'un mécanisme international et régional propre à identifier et assister ces populations en question. Voilà qui les rend particulièrement vulnérables du fait même qu'elles sont pratiquement abandonnées à leur sort.

Les coûts indirects des conflits sont d'autant plus

élevés que l'effort de guerre détourne et accapare l'ensemble des ressources disponibles. Ceci aux fins de destruction des hommes et des biens. Il n'y a pas à douter que le cycle enclenché avec ces troubles qui n'en finissent pas, c'est l'avenir qui est sacrifié.

L'un des effets les plus perniciose dans ces guerres où l'on conviendrait de qualifier certains actes d'ubuesques, c'est le refus de l'assistance humanitaire. Il s'ensuit nécessairement que le stress pathologique engendré par l'effondrement des structures fa-

miliales bouleverse l'Africain dans son âme et son être. Femmes devenues chefs de ménage, mères célibataires, enfants orphelins ou abandonnés, que voilà des cas émouvants qui décrivent les souffrances et les douleurs des victimes des folles guerrières.

C'est à se demander comment l'Afrique abordera le prochain millénaire. En attendant, ce continent ressemble bien à un volcan géant aux éruptions multiples dont la lave se répand dans le lointain.

Ibrahima Sory Dieng

## Termes de référence du responsable des relations publiques

Sous la supervision du Représentant Résident adjoint, le Responsable des relations publiques devra :

- mettre en oeuvre la stratégie de communication et de promotion de l'image du PNUD en Guinée ;
  - établir des contacts professionnels et durables avec les organes de la presse nationale et définir des modalités d'intervention à moyen terme pour permettre la mise en oeuvre de cette stratégie ;
  - recommander les organes de presse les plus appropriés pour chaque message ou occasion ;
  - établir des contacts avec la presse nationale pour toute diffusion relative au PNUD en particulier, aux Nations Unies en général (articles, publications, vidéo, films, etc...) ;
  - faire diffuser les avis de vacances de postes à la radio et dans la presse écrite ;
  - programmer, organiser et établir des contacts avec la presse nationale pour couvrir les cérémonies de signature de documents de projets, manifestations particulières et anniversaires du Système des Nations Unies ;
  - aider à organiser des tables rondes sectorielles, conférences de donateurs et autres réunions de bailleurs de fonds et assurer leur couverture médiatique ;
  - programmer et organiser des conférences de presse dans le cadre des missions et activités de l'ONU ;
  - établir des contacts avec la presse pour l'organisation de toute couverture médiatique dans le cadre de la mobilisation des ressources (visites aux projets, documentaires sur les activités du PNUD et/ou du système des Nations Unies, etc...) ;
  - identifier régulièrement en collaboration avec les collègues du bureau, des activités dignes d'intérêt et de promotion médiatique et en assurer la couverture (choix du média, préparation du travail, etc...) ;
  - prendre toute initiative requise dans le domaine de la promotion de l'image du PNUD au sens strict et de la mobilisation des ressources ;
  - traduire (anglais/français) occasionnellement des messages officiels ou superviser ce travail pour communication à l'extérieur ;
  - rédiger occasionnellement des articles ou communiqués de presse relatifs aux activités du PNUD à l'intention de la presse nationale ou des publications N.U extérieures ;
  - agir comme responsable des relations publiques auprès du Représentant-Résident.
- Qualifications :**
- Diplôme supérieur en Sciences Sociales ou Politiques ou en Economie.
  - Expérience journalistique d'au moins 5 ans.
  - Bonne connaissance des questions de développement.
  - Bonne connaissance des milieux du journalisme et des techniques médiatiques.
  - Très bonne capacité de rédaction en langue française.
  - Bonne connaissance de l'anglais.
- Procédure de présentation de candidature :**
- Les formulaires de candidature sont disponibles auprès du Service personnel du PNUD (Immeuble Union 6e étage) tous les jours ouvrables entre 8 h 00 et 12 h 00.
  - La date limite de dépôt de candidature est fixée au 10 janvier 1994 à 12 h 00.
  - Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat du Conseiller au Programme du PNUD.

## L'UNION LIBANAISE DE GUINÉE

présente

au Peuple frère de Guinée

A son prestigieux Président,  
S. E. M. Lansana Conté  
et sa famille

Ses Vœux les plus sincères  
de bonheur et de prospérité  
dans une unité nationale bâtie  
sur la tolérance et l'amour  
de son prochain

# Le chemin difficile du football guinéen

Au cours de l'année écoulée, le football guinéen dans son ensemble n'est pas parvenu à franchir le stade des promesses. Des résultats catastrophiques au niveau des compétitions de Clubs champions d'Afrique, Coupe des Vainqueurs de Coupe, Coupe de la CAF, Coupe de l'UFOA, sans parler de l'élimination prématurée du Syll National aux phases finales de la Coupe des Nations de "Tunis 94". Aucune de nos formations n'a réussi à franchir le premier tour dans leurs compétitions respectives.

A Sousse où il a évolué en compagnie du Ghana et du Sénégal, le Syll National a été éliminé de la compétition après ses défaites 1-0 (Ghana) et 2-1 (Sénégal).

En Coupe du Monde USA 94, le Syll National a été éliminé lors du 2ème tour de la phase éliminatoire (zone Afrique) dans un groupe qui comprenait le Cameroun et le Zimbabwe.

A ce niveau, notre pays a figuré parmi les 9 meilleures équipes du continent. S'agissant de la 20e CAN "Johannesburg 96", le Syll National versé dans le groupe VI avec le Botswana, l'Angola, le Mozambique, la Namibie et le Mali, à ce jour livré quatre matches dont un seul en Guinée et enregistré deux victoires et deux défaites à Bamako et Maputo. Partant, tous les espoirs sont permis pour une éventuelle qualification pour Johannesburg 96, car dès 10 matches à jouer, nous comptons deux à l'extérieur (Angola et Namibie) contre quatre à domicile (Namibie, Botswana, Mozambique et Mali).

Pour réussir ce pari, toutes les dispositions devront être prises pour la bonne préparation de notre Syll National et par une motivation appréciable de nos sélectionnés. Toute victoire à ce jour passe obligatoirement par ce chemin incontournable. C'est une règle



universelle.

On ne peut pas reformer ce volet consacré à l'intériorité du Syll National en 1994, sans reconnaître le mérite de nos populations pour les 212 millions de francs guinéens de contribution populaire.

Pour ce qui est du 9e

championnat d'Afrique U 20, il faut saluer la qualification aux phases finales du Syll National Junior à Lagos.

Pour ce qui concerne le 1er championnat d'Afrique U 17, le Syll National Cadet, après avoir éliminé la Guinée-Bissau, a réussi un bon coup contre son homologue de la Tanzanie (0-0 à

Dar Es Salam) et voit ses chances grandes pour le rendez-vous de Bamako (phases finales), puisque nos Cadets recevront les Tanzaniens en match retour le 6 janvier prochain au Stade du 28 Septembre.

La saison 93/94 a enregistré également deux événements importants rehaussés par la présence de grandes vedettes du football africain. D'abord le jubilé Amara Touré Pélé et le spectacle offert par la Sélection des joueurs africains d'Europe (SELEF) venue dans la capitale participer au gala organisé à l'occasion du 1er anniversaire de l'élection du Président Lansana Conté à la Magistrature Suprême. Une bonne brochette de vedettes consacrées dont Georges Weah, Oumar Dieng, Titi Camara, Youssouf Fofana et autres.

## COMPETITIONS NATIONALES

La 4ème session du Conseil de Ligues tenue à

Conakry le 5 mars 1994 a modifié la formule de déroulement du Championnat au niveau des 2 divisions. Quelques temps après, est intervenu le Conseil extraordinaire des sports dont les résolutions ont dégagé un autre schéma. Ce championnat dans sa phase terminale baptisée de «Carré d'AS» (Horoya-ASK-Sangarédi, Club Industriel de Kamsar) vient de rendre son verdict et c'est finalement le Horoya AC qui s'est adjugé de brillante manière, le titre de Champion de Guinée, saison 93/94. Quant à la Coupe nationale, elle n'a pu être achevée à cause d'un calendrier absorbé par le Championnat national.

Un autre volet non moins important est la brillante élection du Président de la FGF, Dr Baba Sakho au Comité Exécutif de la CAF lors de la 21e Assemblée de la CAF à Tunis.

L'année 94 a enregistré aussi un fait marquant : le renouvellement de membres

Ligues de football au nombre de 8 et surtout l'élection des membres de la Fédération guinéenne de football, chose qui paraissait dans un passé récent impossible. De 15 membres, la FGF est passée à 20 membres dont 16 élus et 4 membres de droit. Elle est pilotée par Dr Baba Sakho qui a pour copilotés Salifou Camara Super V et Sékou Fofana. Le Secrétariat général est assuré désormais par Aboubacar Baratte Camara qui, en compagnie de Abdoulaye Bernard Kéita ont déjà appartenu à la FGF jusqu'en 1990.

Pathé Diallo

## Le sport au retroviseur



En 1994, le basket-ball aura été au plan national marqué par la 2ème édition de la Coupe «Ousmane Hanny Kéita» (du 17 au 23 avril à Boké) qui a vu la victoire de l'équipe féminine du Horoya d'une part le Championnat-Coupe nationale, 27e édition jouée à Dabola du 7 au 15 septembre avec le sacre du même Horoya AC (séries garçons et filles) et du Gangan de Kindia (série garçons).

Au plan international, nos juniors se sont classés 3e (avec 9 médailles) au Xème Championnat africain disputé à Yaoundé, au Cameroun où Gassimou Ndié a été désigné meilleur joueur du tournoi. C'était

du 18 au 25 juillet.

En septembre, la même formation était au Caire, dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations à laquelle malheureusement, ils n'ont pu prendre part, pour avoir accusé un retard.

A Johannesburg, dans le cadre de la 19e édition de la Coupe des nations, notre équipe nationale féminine n'a pas fait le poids devant des ténors du basket-ball africain comme la Côte d'Ivoire, l'Angola et le Sénégal. Elle n'a pu occuper que le 8ème rang sur 8.

Côté tennis, il y a eu un net progrès par l'organisation de nombreuses compétitions, entre autres le 2e tournoi des diplomates et le

troisième «Henriette Conté».

La Natation, disons-le, est presque restée dans l'anonymat, excepté le jubilé de Chérif Kéita, organisé à Fria, le 16 Avril. Pour la relance de cette discipline, il nous faudrait revaloriser la piscine olympique du stade du 28 septembre.

S'agissant de Boule et Pétanque, l'exploit de Doumet est à saluer et à encourager. Il a remporté consécutivement deux titres de champion de Guinée.

En Athlétisme, notons la performance individuelle de la jeune Kouyaté aux Jeux de Yamoussoukro. Elle a enlevé une médaille de bronze sur 100m.

Le cyclisme le volley-

ball, la boxe et le sport automobile sont en nette progression par rapport aux années précédentes.

Le football en 1994 aura été marqué par la participation du Syll National aux phases finales de la XIXe Coupe d'Afrique des Nations après 14 années d'absence sur l'échiquier continental. Mais, elle fut aussi la grande déception avec l'élimination prématurée en Coupes d'Afrique de nos clubs.

Cependant, il faut noter avec reconfort la qualification de nos juniors pour la IXe Coupe d'Afrique des Nations junior dont le Nigeria abritera les phases finales du 24 janvier au 5 février 1995. En attendant, souhaitons bonne chance aux cadets sous la conduite du jeune pourvoyeur, Ousmane Bangoura et ses coéquipiers, qui en découdront avec la Tanzanie, ce 6 janvier en match retour au stade du 28 septembre.

Du 14 au 21 août, s'est tenu au Palais des Sports du stade du 28 septembre, un stage des arbitres en vue de leur perfectionnement.

Auparavant, Conakry a abrité les préliminaires de la 36e Coupe militaire de football, en mars dernier.

Fadjimba Sayon Kéita

## Coupe "EL Hadj Mamadou Saliou Sylla"

### Badroul-Islam vainqueur de la 1ère édition

L'équipe Badroul-Islam s'est adjugée le trophée du tournoi Inter-Associations islamiques dénommé «El Hadj Mamadou Saliou Sylla» en battant l'équipe de l'Association de la jeunesse musulmane de Guinée (A.J.M.G) par le score de 2 buts à 1.

C'était le mercredi, 28 décembre au stade du 28 Septembre sous la présidence de M. Sidi Cissoko, Haut Commissaire au Tourisme et à l'Hôtellerie. On

notait également la présence de Mme Mariama Déo Baldé, Secrétaire générale du Ministère de la Jeunesse et des Sports, El Hadj Mamadou Saliou Sylla, Secrétaire général de la Ligue Islamique Nationale, El Hadj Amadou Sow, Secrétaire général du Ministère des Transports, Mme Rougui Barry, Maire de Matam.

Ce tournoi, rappelons-le, a été initié par l'Association de la jeunesse musulmane de Guinée.